



**1883** : Lavigerie bénit un établissement pour jeunes filles dans le quartier Maltais de Tunis. L'établissement est confié aux Sœurs de St Joseph.

**Lettre à Mgr Bracq, évêque de Gand (Belgique)  
(1er janvier 1880)**

Monseigneur,

Venu en Belgique pour quelques jours seulement, et obligé de rentrer en France plus tôt que je ne le pensais, je me vois contraint de faire de loin à votre Grandeur une communication que je désirais d'abord et que j'espérais pouvoir aller lui faire en personne, comme je l'ai fait, hier, pour son éminence le cardinal archevêque de Malines.

Je voudrais bien trouver dans les familles de vos Flandres encore si catholiques, malgré tous les efforts de l'impiété, quelques jeunes gens ayant la vocation de l'apostolat et disposés à se consacrer aux missions immenses confiées aux Missionnaires d'Alger dans l'Afrique équatoriale. Je puis ajouter confidentiellement que sa Majesté le roi des Belges le désire également, au point de vue des succès de son œuvre. Pour cela, je serais disposé à accepter des enfants pauvres que leur pauvreté même empêcherait de recevoir l'éducation convenable dans les séminaires et dont je paierais la pension, grâce au concours de bienfaiteurs généreux qui m'est déjà assuré. C'est à l'école apostolique de Turnhout, dans la Campine, que je placerais surtout ces enfants, qui viendraient ensuite terminer leur éducation à Alger, dans les noviciats de la Société de nos missionnaires. Je me suis déjà entendu à cet égard, avec Mr le supérieur de Turnhout.

Comme je vous le disais en commençant, Monseigneur, j'espérais pouvoir aller exposer moi-même ce plan à votre Grandeur. Je voulais lui demander en particulier son consentement et sa bénédiction pour ceux des jeunes gens de son diocèse qui désireraient entrer dans ce but à l'école apostolique. Je voulais aussi lui demander l'autorisation de faire connaître

mes intentions à quelques ecclésiastiques plus zélés sans aucun bruit toutefois, et par lettres privées. Ne pouvant le faire de vive voix, je demande à votre Grandeur de vouloir bien recevoir, ici, ma double prière, et dans l'attente d'une favorable réponse, j'ose lui offrir avec l'expression de ma religieuse reconnaissance celle de mes sentiments les plus respectueusement dévoués.

**Lettre à Mgr de Courmont, vicaire apostolique à Zanzibar (19 janvier 1884)**

Monseigneur,

J'ai appris avec joie qu'un vicaire apostolique avait été donné à la mission de Zanzibar, et moi-même j'avais fait pour cela, à la Propagande, tout ce que j'avais pu parce que j'y voyais un véritable avantage pour le bien de tous. Ce que je sais d'ailleurs de votre grandeur me fait augurer les meilleurs succès de son ministère épiscopal et apostolique et je demande à notre Seigneur de vous les accorder longtemps. Puisque j'ai quelques-uns de mes enfants sous votre juridiction, à la procure de nos missions des Grands Lacs qui se trouve dans votre île, je viens les recommander à votre charité. Je vous serai reconnaissant, Monseigneur, si vous voulez bien leur donner, pour l'intérieur de leur communauté, les pouvoirs qui leur sont nécessaires, comme celui de se confesser entre eux. Je tiens aussi à ce qu'ils ne fassent aucune espèce de ministère au-dehors, et je vous serai reconnaissant si vous vouliez bien leur refuser toute permission à cet égard.

